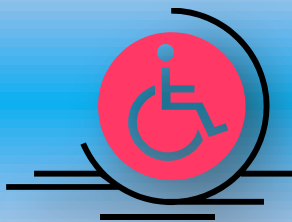


2008

VIVRE EN FAUTEUIL



MATERGO 900 rue du Beaujolais 69830 Saint George
tel / fax 04 74 67 76 98 _ mail : contact@matergo.fr _ site



VIVRE EN FAUTEUIL

Table des matières

LES DEPLACEMENTS	2
1) Les sols	
2) L'accès	
3) Les portes	
4) La cuisine	
5) La salle de bains	
6) Les toilettes	
LES TRANSFERTS	5
1. Conseils généraux	
2. Présentation de nos planches de transfert.	
LES AIDES POUR AMENAGER VOTRE DOMICILE	6
1) L'ANAH	
2) L'ALGI	
3) PCH	
4) Liens utiles	





LES DEPLACEMENTS.

1) Les sols.

Pour aménager votre domicile, tout d'abord il faut éviter la moquette, revêtement trop mou pour les roues du fauteuil et peu hygiénique si on renverse des aliments ou des liquides.

Les revêtements synthétiques sont très fragiles face aux passages du fauteuil et risquent d'être rapidement endommagés, ainsi que les parquets.

Le mieux est le carrelage, qui doit être résistant. Il peut être antidérapant, mais au vu du coût, il vaut mieux le réserver pour la salle de bains.

2) L'accès.

S'il y a une marche ou un seuil de porte à franchir, il faut s'équiper d'un seuil, en bois ou en aluminium, pour faciliter le franchissement.

La pente devra être douce pour ne pas avoir trop d'effort à faire. L'idéal étant de combler la pente par la longueur. Il devra être antidérapant ou tout du moins ne pas être glissant. Sur un seuil en bois, une astuce consiste à encoller le seuil et de saupoudrer du sable.

Il existe également des rampes d'accès, de différentes longueurs, parfois télescopiques.

3) Les portes.

Elles doivent être larges pour le passage du fauteuil. Faire attention au sens d'ouverture. L'idéal et à moindre coût, est d'équiper les principales pièces de passage de portes coulissantes sur rail.

4) La cuisine.

Il est nécessaire de laisser un minimum d'espace libre afin de pouvoir circuler librement. Il faut un rayon minimum d'1,20 m pour pouvoir se retourner.





Il faut laisser entre 80 et 90 cm libres devant les éléments de cuisine comme le frigo et la cuisinière. Veiller au sens d'ouverture des portes et au rayon d'ouverture, comme le lave-vaisselle. Il faut laisser au moins 1,20 m entre deux meubles de cuisine face à face.

5) La salle de bains.

La porte devra être large, les passages dégagés. Une douche de plein pied est la solution la meilleure, mais coûteuse si la maison ou l'appartement ne sont pas équipés.

S'il y a **une douche**, installer des barres d'appui, qui doivent toujours être accessibles. Installer une [barre de relèvement](#), positionnée à la verticale à l'entrée de la douche. Il faut un [siège de douche](#), escamotable, si possible, pour l'encombrement, qui se fixe au mur.



S'il s'agit d'**une baignoire**, installer [une planche de bain](#) sur la baignoire et [une barre d'appui](#) sur le mur de l'autre côté de la baignoire, pour faciliter et sécuriser les transferts.





Dans tous les cas, il est important de garnir la douche ou la baignoire, [d'un tapis antidérapant](#), pour prévenir les chutes.

6) Les toilettes.

Pour faciliter l'accès aux toilettes, il est souvent plus simple d'aménager la salle d'eau avec des WC, pour avoir de plus grands espaces.

Néanmoins, si ce n'est pas possible, il faut équiper les toilettes avec [une barre d'appui](#) sur chacun des murs de côté. Penser également à munir les toilettes [d'un réhausseur](#), pour se baisser ou se relever plus facilement.



LES TRANSFERTS.

1) Conseils généraux.

Pour sécuriser les transferts du lit au fauteuil ou du fauteuil aux toilettes, mieux vaut utiliser [une planche de transfert](#).

Celle-ci permet de faire une passerelle entre le fauteuil roulant et l'endroit où l'on veut s'asseoir. Elle permet de se transférer sans forcer sur les bras et en limitant les risques de chute.

Elle peut être droite, incurvée, avec des encoches pour épouser le bras du fauteuil.

Il ne faut pas que le lit soit trop haut par rapport à l'assise du fauteuil, afin de prévenir les chutes et éviter les contorsions inutiles.

Lorsqu'on utilise une planche de transfert, tester la stabilité avec la main avant le transfert.





Veiller à ce que la planche corresponde au poids maximal autorisé.

2) Présentation de nos planches de transfert.



Planche de transfert
Avec encoches



Planche de transfert
courbe



Planche de transfert
droite





LES AIDES POUR AMENAGER VOTRE DOMICILE.

1) L'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat)

Pour en bénéficier, il faut respecter plusieurs règles. Avant tout, il conviendra d'attendre l'autorisation de l'ANAH pour entreprendre les travaux. Ceux-ci seront entrepris dans des logements achevés depuis au moins 15 ans et seront réalisés par des professionnels du bâtiment. Enfin, il faudra que le bénéficiaire de l'aide occupe ce logement pendant 9 ans au moins après travaux, à titre de résidence principale.

www.anah.fr ou téléphoner au 0826 80 39 39 (0,15 € / min).

2) L'ALGI (Association pour le Logement des Grands Infirmes)

En pratique, l'ALGI propose deux types d'aides : **l'aide à la recherche de logements accessibles** en habitat social collectif et **l'aide financière pour la réalisation des travaux** d'adaptation du logement. Ces aides sont financées par les fonds 1% logement collectés et gérés par la caisse interprofessionnelle du logement auprès des entreprises.

ALGI : 267, rue Saint-Honoré 75001 – Paris Tél : 01 42 96 45 42 / Fax : 01 42 96 45 96

Site : www.algi.asso.fr

3) PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

Cette prestation englobe les aides de toute nature destinée à améliorer le confort de vie de la personne handicapée, en fonction de son projet de vie et de ses besoins.

Elle est versée sans condition de ressources.

4) Liens utiles.

- www.handicap.gouv.fr
- www.materiel-handicap.fr
- www.anah.fr
- www.algi-asso.fr

